

Envoyé en préfecture le 23/11/2021

Reçu en préfecture le 23/11/2021

ID: 007-210703195-20211122-DELIB1032021-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION 22/11/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet:

Marchés d'assurance

Exercice: 29 Présents: 25

Absents: 4

29 Contre:

Pour: Abstentions: L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt-deux novembre dans la salle des Fêtes de la Mairie, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents:

MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Faure-

Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat,

Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusé(e)s: M. Chezeau (pouvoir à Mme Heyndrickx), Mme Diatta (pouvoir

à Mme Tolfo), Mme Keskin (pouvoir à Mme Mazellier), M.

Vallon (pouvoir à M. Noël).

Secrétaire: Mme Mazellier

Par délibération du 7 juin 2021, le Conseil municipal a décidé l'adhésion de la commune à un groupement de commandes, initié par la Communauté de communes dans le cadre d'une démarche de mutualisation, pour la passation des marchés d'assurance.

À l'issue de la procédure de consultation, la Communauté de communes a retenu les offres suivantes (entre parenthèse la cotisation annuelle correspondante pour Le Teil) :

- Lot N°1 : Responsabilité civile : AREAS/PNAS (2 200,12 €),

- Lot N°2 : Protection fonctionnelle : SHAM/Sofaxis (371,86 €),

- Lot N°3: Protection fonctionnelle: SHAM/Sofaxis (835,63 €),

- Lot N°4 : Automobile : ALLIANZ (28 693,90 €),

- Lot N°5 : Dommage aux biens (45 897,34 €).

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés concernant les lots N°4 et 5 et de ne pas donner suite aux lots N°1,2 et 3. L'économie annuelle pour le budget de la commune serait de l'ordre de 17 000 €.

> Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés concernant les lots N°4 et 5 avec la société ALLIANZ, retenue dans le cadre de la procédure de consultation initiée par la Communauté de communes dans le cadre d'un groupement de commandes pour les marchés d'assurance.

